

<https://47.snuipp.fr/Direction-d-ecole-Effet-d-annonce-ou-realite-concrete>



Direction d'école : Effet d'annonce ou réalité concrète ?

- Métier - Direction et fonctionnement de l'école -

Date de mise en ligne : samedi 19 février 2011

Dernière mise à jour : 19 février 2011

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Depuis un an, un grand nombre de directeurs et directrices se sont vus retirer l'aide administrative dans leur école.

Le ministre Luc Chatel a annoncé au SNUipp-FSU que les 500 millions d'euros en faveur de l'emploi, seraient susceptibles très bientôt de permettre le retour de l'aide administrative des directeurs d'école à son niveau initial, notamment pour l'année 2011-2012.

S'agit-il de nouveau d'un effet d'annonce ou d'un engagement ferme ?

Pour le SNUipp, il y a urgence que cette hypothèse se traduise concrètement dans les écoles, chaque directeur devant à nouveau bénéficier d'une aide administrative.

Le SNUipp-FSU a décidé d'interpeller partout les inspecteurs d'académie sur la concrétisation rapide de ces annonces. Il appelle les directrices et les directeurs, comme l'ensemble des enseignants, à envoyer la carte pétition « direction d'école : halte à la surcharge ! ».

Alors que les tâches des directeurs et directrices des écoles primaires ne cessent de s'alourdir, le SNUipp-FSU demande que des discussions soient ouvertes pour que soit mieux défini et reconnu leur travail. Il exige une augmentation du temps de décharge pour toutes les écoles, une revalorisation indiciaire et l'attribution d'une aide administrative pérenne et statutaire.

Ces demandes seront au coeur de la journée de manifestations le 19 mars.